

## LE PRINCIPE D'ADHÉSION

La contribution annuelle au Cercle des mécènes du Cadre noir peut s'effectuer de différentes manières : dons en nature (collections équestres : sculptures, livres, tableaux...), dons de compétences (artisanat) ou dons financiers.

Depuis la loi du 1<sup>er</sup> août 2003, tout don par une entreprise à un organisme d'intérêt général ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 60% du versement, dans la limite de cinq pour mille du chiffre d'affaires.

Trois niveaux d'entrée sont disponibles afin que chaque entreprise puisse y adhérer selon ses moyens.

Niveau d'entrée	Apport de l'entreprise	Après réduction d'impôts
Formule 1	1 000 à 2 999 €	400 à 1 799 €
Formule 2	3 000 à 5 999 €	1 200 à 2 399 €
Formule 3	Min. 6 000 €	Min. 2 400 €

## EXEMPLES DE CONTREPARTIES

**FORMULE 1 :**

DE 1 000 À 2 999 €

- Remerciements publics
- Autorisation de l'utilisation « Mécène du Cadre noir »
- Sacoche brodée Cadre noir ou montre signature Cadre noir
- Accès au centre de documentation
- Invitation à l'évènement annuel du Cercle des mécènes
- Invitations aux matinales du Cadre noir

**FORMULE 2 :**

DE 3 000 À 5 999 €

- Remerciements publics
- Autorisation de l'utilisation « Mécène du Cadre noir »
- Sacoche brodée Cadre noir ou montre signature Cadre noir
- Accès au centre de documentation
- Invitation à l'évènement annuel du Cercle des mécènes
- Invitations aux matinales du Cadre noir
- Visite privée du Cadre noir (max. 30 personnes)

**FORMULE 3 :**

À PARTIR DE 6 000 €

- Remerciements publics
- Autorisation de l'utilisation « Mécène du Cadre noir »
- Sacoche brodée Cadre noir ou montre signature Cadre noir
- Accès au centre de documentation
- Invitation à l'évènement annuel du Cercle des mécènes
- Invitations aux matinales du Cadre noir
- Visite privée du Cadre noir (max. 30 personnes)
- Privatisation d'une salle de réunion Cadre noir (2 à 35 personnes)
- Privatisation d'un espace VIP + cocktail lors des représentations

agencecebra.com - © A. Lauriaux, R. Harang



CONTACTS

Claude Mouysset  
02 41 53 02 58  
06 13 89 94 76  
claude.mouysset@ifce.fr

Frédérique Mercier  
02 41 53 50 65  
06 25 10 07 23  
frederique.mercier@ifce.fr

Thomas Huber  
02 41 53 02 59  
06 99 85 98 83  
thomas.huber@ifce.fr

Avenue de l'École nationale d'équitation - 49400 St-Hilaire St-Florent  
Site ambassadeur du Val de Loire - Patrimoine mondial de l'Unesco

[www.ifce.fr/cadre-noir/](http://www.ifce.fr/cadre-noir/)



## LE CADRE NOIR

Au sein d'une école située à Saumur, composante de l'Institut français du cheval et de l'équitation, le Cadre noir forme et perfectionne les cadres supérieurs de l'équitation. Véritables experts dans leur discipline, les écuyers ont pour mission principale de transmettre un savoir technique et théorique. Ils valorisent leurs connaissances et leurs pratiques en participant à des compétitions internationales soit comme compétiteurs, soit comme entraîneurs. Ils s'appuient sur des centres de recherche et de documentation pour améliorer et diversifier leur enseignement dans les domaines techniques et pédagogiques.

Cultivés, instruits de l'enseignement des grands maîtres de l'équitation et curieux de l'évolution des pratiques équestres, les écuyers du Cadre noir contribuent activement au maintien et au rayonnement de l'équitation de tradition française.

*« Élégance, finesse et sobriété sont les marques de l'équitation de tradition française. »*

*Le colonel Patrick Teisserenc*



## L'ÉQUITATION DE TRADITION FRANÇAISE

L'équitation de tradition française se caractérise, d'une part, par la recherche d'une relation harmonieuse entre le cavalier et sa monture et, d'autre part, par une manière de faire : un style. La valeur de cette équitation, qu'elle soit académique, artistique ou sportive, se trouve moins dans l'aspect spectaculaire des mouvements que dans la parfaite légèreté de l'exécution.

Bien plus qu'une pratique équestre, l'équitation de tradition française peut aussi se voir comme une école de conduite de soi, de respect d'autrui. Le Cadre noir est le représentant le plus connu de l'équitation de tradition française, inscrite sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco depuis 2011.

## LE RÔLE DU CERCLE DES MÉCÈNES

- Établir des liens étroits entre les mécènes et le Cadre noir grâce à des échanges fréquents et impliquer ses membres aux temps forts du site.
- Réunir des mécènes partageant les mêmes valeurs que celles du Cadre noir : l'humilité, l'intelligence, la maîtrise et l'esprit d'équipe. Fédérer un réseau de donateurs, ambassadeurs du Cadre noir, qui participeront à son rayonnement et témoigneront de son importance.
- Participer au financement de projets porteurs du Cadre noir qui s'inscrivent dans la lignée de ses ambitions : sauvegarde d'un patrimoine national, transmission de savoir-être et savoir-faire et garantie de l'excellence équestre.
- Valoriser l'implication des mécènes en leur laissant la possibilité de choisir de financer les projets qui leur tiennent le plus à cœur.
- Valoriser le territoire.



## POURQUOI REJOINDRE LE CERCLE DES MÉCÈNES DU CADRE NOIR ?

Sauvegarde du patrimoine national, transmission des savoir-faire et savoir-être et garantie de l'excellence équestre, voici les enjeux que le Cadre noir se doit de relever.

- Sauvegarder un patrimoine national : en qualité de représentant officiel reconnu, le Cadre noir se doit de préserver, développer et faire connaître l'équitation de tradition française partout dans le monde.
- Assurer la transmission des savoir-faire et savoir-être : il est essentiel de transmettre aux nouvelles générations les compétences spécifiques, les méthodes de dressage, les métiers et les valeurs du Cadre noir.
- Être garant de l'excellence équestre : le Cadre noir se doit de faire rêver le plus grand nombre, d'inspirer les futurs cavaliers et prôner les meilleures pratiques.

En intégrant le Cercle des mécènes du Cadre noir, les entreprises participeront non seulement au rayonnement culturel mais également à la dynamisation du territoire, le Cadre noir étant un des acteurs économiques majeurs du territoire.

De plus, le mécénat est un moyen pour les entreprises de satisfaire au principe de responsabilité sociale des entreprises (RSE).